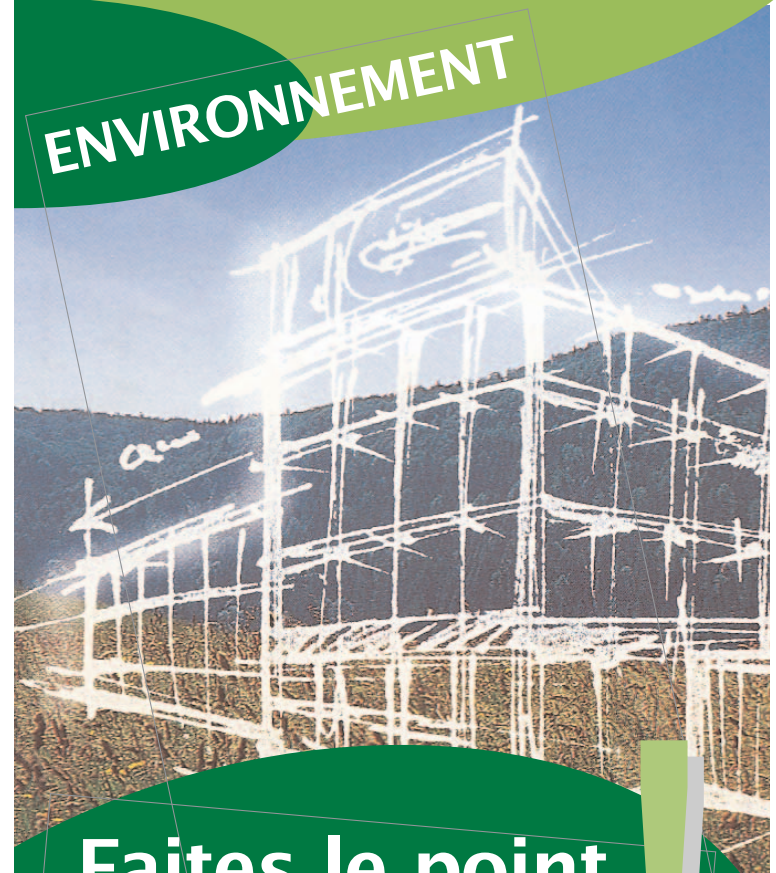


**ENVIRONNEMENT**



# Faites le point avec la CCI

**Pré-diagnostics "Environnement"  
dans l'entreprise :  
l'analyse pour l'action**

Document non contractuel / CCI du Jura, Juillet 2008



**Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura**

**33, place de la Comédie / BP 377  
39016 Lons-le-Saunier cedex**



# Environnement : faites le point ! premier contact / inscription

## BULLETIN à retourner



Merci de retourner ce bulletin à :

CCI du Jura

BP 377 39016 Lons-le-Saunier cedex

(ou par fax : 03 84 24 54 62)

La société .....

adresse.....

.....CP : .....

.....Ville : .....

représentée par .....

fonction dans l'entreprise .....

tél..... fax.....

e-mail.....

**souhaite s'informer sur le pré-diagnostic "Environnement"**

(aux conditions décrites)

au 03 84 24 15 76

à la CCI : Daniel LEPRE

en appelant votre correspondant

...et toutes informations pratiques

([dlepre@jura.cci.fr](mailto:dlepre@jura.cci.fr))

### Le pré-diagnostic "Environnement"

est une analyse du site de production pour faire le point et initier des actions.

Il est réalisée par un ingénieur expérimenté de l'**ARIST** / Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique, accompagné d'un chargé de mission "Industrie" de la CCI du Jura. Ils aborderont avec vous :

- La conformité administrative de votre établissement ;
- Les éléments de réglementation relatifs à l'exploitation (installations classées, eau, déchets, air, bruit, risques et sécurité,...) ;
- L'accompagnement dans la réalisation d'un plan d'actions.

### La méthode :

- Envoi d'un questionnaire préparatoire et son exploitation ;
- Pré-diagnostic sur le site de production et remise des 1<sup>ères</sup> conclusions au dirigeant ;
- Réalisation d'un rapport personnalisé et confidentiel (points forts/points faibles de l'entreprise). Il donne les orientations et préconisations pour une mise à niveau éventuelle ;
- Validation du rapport et définition des priorités d'actions avec le dirigeant et accompagnement de l'entreprise.

*Le pré-diagnostic Environnement est proposé à 1 220 € HT pour 4 jours de prestations.*

*Les PME éligibles aux aides publiques peuvent bénéficier d'une subvention à hauteur de 70% de la part de l'ADEME Franche-Comté.*

**coût résiduel de 366 € pour l'entreprise**

